



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR

Affaire suivie par :

Alain Murschel

Tél : 06 79 55 42 25

Mél : alain.murschel@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Inspection pédagogique

Inspection pédagogique régional

Orléans, le 3 septembre 2021

Alain MURSCHEL

IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames, Messieurs
les professeur(e)s d'arts plastiques
de l'académie d'Orléans-Tours

Objet : Lettre programmatique de rentrée 2021, enseignement des arts plastiques.

Chèr(e)s professeur(e)s d'arts plastiques.

En premier lieu, permettez-moi d'adresser mes pensées vers celles et ceux qui ont été touchés de près ou de loin par la COVID, avec une constante attention sensible et très appuyée auprès de vous tou(te)s ; espérant ne jamais vous donner l'impression ou le sentiment de vous pressuriser : les circonstances et les contextes étant suffisamment anxiogènes. Aussi, je vous demande de toujours prendre soin de vous, car un professeur qui va bien, ce sont des élèves qui vivent bien et le tout dans un environnement enseignable où la discipline reste toujours oxygénante.

1/6 PLASTICITE

Alors que les deux années scolaires passées sous l'emprise d'une pandémie oppressante ont été sujettes à bien des modifications et transformations conduisant tout notre système, notre organisation scolaire et nos métiers à bien des mutations et que moult annonces et autres projections planent toujours encore et par-dessus même la trêve estivale, nul ne saurait réellement prédire ce que les mois à venir nous réserveront.

Face à cette adversité, j'ai vu combien vous avez su pallier les nombreuses contraintes mises en place et liées aux divers protocoles sanitaires ; dont le principe « une classe, une salle ». J'ai vu la mise en œuvre permanente de désinfections continues pour parvenir à faire produire vos élèves avec le matériel et les matériaux qui nous sont propres. J'ai mesuré la complexité de gestion face à l'enseignement distanciel, hybride ou en groupe, vous poussant parfois jusque dans vos propres limites. J'ai salué vos multiples adaptations eu égard le baccalauréat.

Vous avez fait preuve - sans relâche - d'adaptabilité et de bon sens, sans jamais perdre de vue l'intérêt de l'élève et de la nécessaire, pour ne pas dire « l'essentiel », créativité qui devait s'exercer sans faille dans le cœur même de notre espace et champ disciplinaire.

C'est donc tout naturellement, mais très sincèrement que je vous renouvelle mes remerciements pour votre plein engagement, pour votre travail et surtout pour la qualité relationnelle de confiance établit maintenant ensemble depuis plusieurs années.

Notons ensemble que cette crise sanitaire aura cependant bien démontré, et de l'aveu des familles, combien notre discipline (une fois encore...) a gagné en légitimité : au-delà de son aspect fondamental que nous lui reconnaissons évidemment, elle est et est faite de ce que certains nomment désormais « l'essentiel », car le constat est fait : une société ayant goûté à une privation culturelle, sait aujourd'hui où se trouve « l'essentiel »...

Vos élèves, leurs familles, nos futurs citoyens ne pourront faire fi d'un enseignement qui leur a donné cet oxygène, indispensable et capital à leurs connaissances, à leur plaisir et à leur épanouissement.

Sans donc présager de ce qu'il adviendra les prochaines semaines et prochains mois, je vous demande aussi de ne jamais perdre la valeur et le sens réel de votre mission, comme la dimension de « plaisir » (le plaisir d'enseigner et de créer) qui se love normalement dans votre travail (souhaitons-le passionnel).

Car emprunter les chemins de la création et de l'expression plastique et artistique sans plaisir c'est perdre le sens profond de notre mission.

Ainsi, restez toujours ce professeur(e) d'arts plastiques passionné qui donnez le *tracé*, le *sens* et la *forme* à ce jeune citoyen en construction empreint d'émancipation (créative, plastique, expressive, réflexive).

Je le martèle et sur fond de toute ma gratitude à votre rencontre : vous êtes ce professionnel garant d'un accès à la culture continu et non discriminant, au sein d'un espace scolaire où l'Art et donc les arts plastiques ont à justes titres toutes leurs places. Vous insufflez aux arts plastiques toutes leur vitalité !

Tenons ce cap avec toute la force et le courage qui nous habite et nous anime. Et si tant est que nous exploitions des projets et questionnements autour des masques, des gestes barrières et autres espaces confinés - pour sans doute mieux conjurer le

sort -, dressons maintenant d'autres perspectives, orientons et échafaudons désormais davantage et plus encore des sujets et projets respirants qui donnent de l'air à cette jeunesse, qui offrent des couleurs et une vision du monde un peu plus belles, un peu plus rassurantes, un peu plus porteuses... Prenez aussi soin de cette jeunesse, elle en a besoin ; c'est là tout un « *Cheminement* »...

2/6 CHEMINEMENT

L'année qui s'engage devra sans doute nous faire vivre encore et peut-être de possibles évolutions et nous permettra, - souhaitons-le -, enfin de reprendre nos dynamiques habituelles, dont la **biennale d'arts plastiques** sera l'une des traces tangibles par le prolongement d'une année de cette édition aux prises à bien des « *cheminements* »...

Cette année scolaire 2021-2022 devra(it) ainsi mettre en exergue, en lumière et en partage (sur sites et en réseau) vos projets, productions et traces plastiques et artistiques conduits avec vos classes. Chaque département devrait ainsi réunir cette synergie autour d'un temps fort (re)marqué, en un temps et lieu fédérateurs ; un noyau en sus d'un réseau d'électrons (libres) d'expositions en divers établissements scolaires valorisant auprès des familles, de la communauté éducative proche et du public de proximité, les *cheminements* empruntés et si variés de vos élèves.

Pour ce faire, vos conseillers départementaux sont à l'œuvre et restent ici encore à votre disposition pour toutes informations, associations ou collaborations (voir tableau infra des contacts, comme l'adresse d'envoi de votre collègue Jean-Baptiste Germain pour figurer dans la programmation : Jean-Baptiste.Germain@ac-orleans-tours.fr).

Une **programmation officielle** est ainsi mise à votre disposition : diffusée mensuellement sur notre site depuis juin 2021, annonçant expositions, portes ouvertes, etc. Servez-vous en pour valoriser vos actions !

Bien entendu, notre **cartographie d'implantations académique de mini-galeries et E-LRO** doit naturellement être en appui pour servir cette valorisation : qu'elle soit en lien au dispositif « *A pied d'œuvre-Biennale d'arts plastiques* » ou simplement en lien à votre travail continu tout au long de votre enseignement, puisque vous avez évidemment tous cheminés plastiquement, artistiquement et pédagogiquement sur des routes habituelles, des sentiers inn/attendus et des travers parfois escarpés et bien surprenants...

Cheminant de l'isolement au collectif, de votre salle/établissement à celle/celui de vos collègues, d'implantations aléatoires à un maillage orchestré, le projet (encore trop) latent est d'échafauder - ensemble - un réseau de mini-galeries et d'E-LRO connectés et visibles, - propre à notre académie -, et qui puisse clairement identifier et référencer vos espaces d'exposition et établissements. « **100^{re}-ART** » : un programme mis en route, un cahier des charges à l'étude et une **cartographie** comme point d'appui (avec plus de 10 600 vues !)...

En ce sens et pour promouvoir par tous les leviers notre discipline, grâce au travail engagé des collègues en charge, le déploiement progressif des CHAAP amène à établir ce type de « classes à horaires aménagés Arts plastiques » (niveau collège) sur de nouveaux départements : l'Eure-et-Loir, l'Indre et bientôt le Cher ; voir la **carte** dédiée, en sus de l'Indre et Loire.

Dans une logique de liaison écoles-collège, sous l'opération « Un livre pour les vacances », l'enseignement des arts plastiques est également sollicité au travers d'un appel du ministère visant à travailler autour du livre illustré des Fables de la Fontaine offert à tous les élèves de CM2. Dès « la rentrée de septembre 2021, les professeurs de collège des classes de 6^{ème}, en français, en arts plastiques, en histoire des arts et en enseignement moral et civique, sont invités à s'emparer du recueil et à en approfondir la lecture en l'intégrant à leur enseignement dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Des ressources [...] sur site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/un-livre-pour-les-vacances> »

3/6 ACCOMPAGNEMENT

Dans le contexte sanitaire actuel, la préparation de la rentrée scolaire et, au-delà, de l'année scolaire, le plan de continuité pédagogique a été actualisé et complété. Je vous invite à vous saisir de cette ressource au besoin : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>, différents scénarios de continuité pédagogique sont disponibles afin d'assurer la continuité des apprentissages et d'accompagner au mieux les équipes en fonction des circonstances locales ou nationales.

Je rappelle que les « visites d'accompagnement » (inspections) peuvent se tenir indépendamment des rendez-vous de carrière liés aux PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) soit à votre demande (sollicitation par mail), soit fonction des besoins ou autre venue injustifiée par l'inspecteur souhaitant simplement être au plus proche du terrain.

Un accompagnement tangible également tenu par les chargées de missions auprès de l'inspection, ici amplement remerciées : Mesdames Murielle Luck, Sophie Raspail et nouvellement Sophie Frey. Toutes trois peuvent tenir ce temps de rencontre : qu'il reste toujours formatif, constructif et positif.

J'en profite ici pour féliciter votre sérieux : tant sur les visites, que lors des RDV-PPCR où vos documents transmis témoignent d'une grande rigueur, de sérieux et de respect à notre rencontre.

Les rendez-vous de carrière montrent que vous vous êtes bien et mieux emparés des attendus et de la grille d'évaluation. Les cohortes sont de plus en plus remarquables et alimentent les « très satisfaisant » et « excellent » d'une manière indiscutable. Signe d'un vivier de qualité dont vous pouvez tous être fiers.



Dans une lecture et approche positives, l'an passé fût aussi marqué par nos brillants résultats obtenus aux concours : 4 admis au CAPES interne, une admise au CAER-CAPES privé et 5 admis à l'agrégation (1 en externe et 4 en interne) : plaçant pour ce dernier concours interne, notre académie en tête nationalement.

Ces résultats viennent conforter un record assez inédit d'inscriptions aux formations préparatoires du concours de l'agrégation interne (26 inscrits) et du CAPES interne, nouvellement mis en place cette année pour 21 inscrits ! Des formations qui viennent indéniablement servir votre formation continue, en sus du concours visé.

Emanation de notre synergie collective, notre [site disciplinaire](#) ne cesse de s'étoffer et regorge de ressources et d'informations que je vous invite à saisir régulièrement, par la mise en place d'un raccourci sur vos écrans favorisant un lien tenu avec l'actualité disciplinaire académique.

Ainsi pourrez-vous, par exemple, saisir rapidement et aisément l'offre de formations en arts plastiques (similaire à celle de l'an passé), avec un retour espéré le plus possible en présentiel, car c'est en ce lieu et sous cette forme que le lien social est plus richement et humainement tenu : [rubrique FO@RT](#) (= **F**ormations **A**rts plastiques)

Je tiens à souligner l'opérationnalité de nombreuses formations tenues l'an passé, grâce aux formateur(trice)s qui ont fait preuve d'adaptabilité dans des transpositions en distanciel. Une manière de maintenir, là aussi, un lien continu. Ma reconnaissance très appuyée aux formateur(trice)s d'avoir assuré ces temps formatifs par-delà les moult contraintes imposées durant cette période si complexe !

L'offre **FO@RT 2021-2022** :

- Prise en main et accompagnement du métier auprès des professeurs **contractuels/vacataires** (2 journées)
- Accompagnement et formation continue des professeurs **néo-titulaires**, années 1, 2 et 3 (2 journées)
- Formation statutaire des **professeurs stagiaires** sortant de concours (tous les jeudis)
- **Réforme lycée** : nouvelles *œuvres, thèmes et questions de référence*, nouveaux programmes et attendus de fin de cycle terminal dans une logique de contrôle continu (1 journée)
- Réforme lycée : L'approche et l'évaluation par **compétences en lycée** à l'heure du contrôle continu. (1 journée)
- Usages et pratiques **numériques** pour un enseignement des arts plastiques hybride (*distanciel/présentiel*)
- **Compétences "exposer"** : galeries virtuelles, un levier pour le distanciel / mini-galerie et E-LRO, un levier pour le présentiel (1 journée)
- **Mutualisation de pratiques** entre pairs et dispositif *A pied d'oeuvre-Biennale d'arts plastiques* (au sein de chaque département) (1 journée par département)
- **Pratique réflexive**, référencée, problématisée, immédiate, voire ajustable autour des composantes et compétences disciplinaires. (1 journée)
- **Préparation au concours de l'agrégation interne** d'arts plastiques / [Programme de la session 2022](#).
- **Préparation au concours du CAPES interne** d'arts plastiques
- Formations des **formateurs**

Entendu, d'une part, qu'il vous faudra toujours vous inscrire via Gaia et d'autre part que des temps en distanciel nous sont imposés.

Voici les **6 campagnes d'inscriptions** :

- campagne **1** (6 au 30 septembre) : annonce les formations dont les dates sont déjà connues
- campagne **2** (octobre) : annonce les formations entre fin novembre et décembre dont les dates ne sont pas encore connues en ce début septembre
- campagne **3** (novembre) : annonce les formations entre janvier et mars
- campagne **4** (janvier) : annonce les formations entre avril et juin
- campagne **5** (mai) : annonce les formations entre septembre et octobre de la rentrée suivante

Soulignons toutefois que notre discipline a su s'emparer très efficacement de cette crise et de la commande institutionnelle pour développer et enrichir ses ressources, supports numériques et parcours M@gistère, dont nous pouvons aujourd'hui tous bénéficier, par exemple : le déploiement de [capsules vidéos](#) (cf. point 3). Ma gratitude aux conceptrices.

Cela fait aussi parfaitement écho au travail mené par le groupe [TraAM](#) (Travaux académiques mutualisés) Arts plastiques, établi durant ces deux dernières années et qui a réactivé notre contribution sur [Edubase](#), par l'apport notamment de [scénarios pédagogiques](#), par-delà une période aussi complexe que contraignante. Que le groupe en soit remercié.

Pour celles et ceux qui souhaitent intégrer le groupe numérique-arts plastiques naissant, contactez M. Galy (contact infra).

4/6 MODIFICATIONS

Le *cheminement* de la réforme du lycée au sein de l'enseignement des arts plastiques et sur fond de crise sanitaire, a instauré et installé de nouveaux programmes disciplinaires et attendus de fin de cycle terminal, entre contrôle continu et mise en œuvre d'un Grand Oral.

Notre enseignement dit de [spécialité ARTS-Arts plastiques](#), gagne en effectifs (*) et voit s'ouvrir des groupes supplémentaires, signe que notre discipline s'émancipe plus aisément hors de toutes séries et suscite l'intérêt de bien des élèves en recherche d'expression artistique et, - peut-être bien plus encore aujourd'hui à l'heure du "post-confinement"-, d'études offrant des modalités et formats d'expressions nouveaux : les arts plastiques pouvant y répondre.

Fondé justement sur le projet et la pratique personnels de l'élève, notre discipline semble tirer d'autant plus les enseignements de cette traversée : les pratiques pédagogiques des professeurs ont su très rapidement s'adapter aux différentes modalités

d'enseignements mises en place (distanciel, hybride, en alternance et demi-groupe, en appui renforcé du numérique et de visios,...). Habités de manier l'oralité avec les élèves au sein des cours, ils ont aussi su efficacement s'emparer du Grand Oral et les y préparer.

Dans une logique attendue de resserrement (avec la nécessité de devoir conserver des formes de l'épreuve au droit des programmes et de ce qu'ils soutiennent) les *œuvres, thèmes et questions de référence* sont redéfini cette année scolaire. En *spécialité ARTS-Arts plastiques* et à compter de la rentrée 2021, les [*questions, thèmes et œuvres de référence*](#) retenus sont donc :

1/2 Mise en scène de l'image :

- a) Barbara Kruger (1945-), *Untitled (Sans titre)*, 1994-95 ;
- b) William Kentridge (1955-), *More Sweetly Play the Dance (Jouer la danse plus doucement)*, 2015.

2/2 Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale :

- a) Claude Monet (1840-1926), Cycle des *Nymphéas* du musée de l'Orangerie, entre 1897 et 1926 ;
- b) Huang Yong Ping (1954-2019), *Serpent d'océan*, 2012.

Lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2117449N.htm>

En appui de la note de service du 28 juillet 2021 / du [Bulletin officiel spécial n° 30 du 29 juillet 2021](#), les épreuves terminales de spécialité ARTS-Arts plastiques au baccalauréat connaissent également quelques modifications des suites d'ajustements attendus :

- le carnet de travail sera à apporter le jour de l'épreuve et non plus quinze jours avant (où seul le document de synthèse sera à adresser au plus tard 15 jours avant l'épreuve).
 - Les consignes du sujet A (de *commentaire critique d'un document sur l'art*) et du sujet B (*note d'intention pour un projet d'exposition*) de l'épreuve écrite seront reliées « plus particulièrement à l'un des questionnements (*artistiques transversaux* pour le sujet A) du programme précisé dans les questions limitatives de terminale ».
 - Lors de l'épreuve de contrôle (dit de second groupe / de rattrapage), l'entretien prendra appui de documents visuels (images d'œuvres) où, pour la partie 1, « le jury choisit un document parmi 4 apportés par le candidat, portant sur des œuvres hors questions limitatives et relevant des questionnements des programmes au cycle terminal ».
- Le vademecum actualisé vous sera envoyé.

Toujours au lycée, les épreuves communes sont également supprimées en lieu et place d'un contrôle continu s'articulant plus soupagement et plus efficacement avec la conduite des enseignements dont il faudra collectivement en penser la construction et les pratiques d'évaluation.

Il nous faudra encore raisonner et travailler l'approche et l'évaluation par compétences, versus lycée, dans le continuum de ce qui a été entrepris en collège et progressivement mis en œuvre d'une manière plus conscientisée et assurément contractualisée avec les élèves. Il convient, effectivement de cibler conjointement les mêmes objectifs en amont des apprentissages et de travailler précisément les compétences énoncées (plasticiennes, culturelles et théoriques) pour faire de l'évaluation un levier formatif porteur auprès de chaque élève, mais aussi pour redéfinir ce qu'est l'évaluation dans notre discipline au regard d'un contrôle continu désormais posé.

Quand, quoi, comment et pourquoi évaluer ? Quelle articulation tenir entre culture et pratique dans la formation continue de l'élève ? Comment en penser une évaluation équilibrée ?

Un chantier imminent de questionnements et de réflexions va s'ouvrir et s'imposer à nous. Un temps de formation disciplinaire étant déjà posé pour vous accompagner sur ce sujet dans une visée d'harmonisation académique des pratiques d'évaluation.

Dans le même ordre de réorientations annoncées, les enseignements optionnels (*) sont eux aussi sujets à ajustements et sont reconsidérés par un renforcement des coefficients supplémentaires, ce qui devrait favoriser le retour de leur attractivité et les couplages option et spécialité pour un poids disciplinaire au baccalauréat affirmé.

Mêmes sources : l'arrêté du 27 juillet 2021 / la note de service du 28 juillet 2021 / [Bulletin officiel spécial n° 30 du 29 juillet 2021](#) portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique applicable à compter de la session 2022 (abrogeant et remplaçant ainsi la note de service du 23 juillet 2020 relative aux modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021) :

« 1A-1. La réglementation à compter de la session 2023...

- les enseignements optionnels, chacun d'entre eux est pris en compte avec un coefficient 2 pour la classe de première et un coefficient 2 pour la classe de terminale. Ces coefficients s'ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires [...] Dans la voie générale, les élèves peuvent faire valoir leurs résultats dans une option en classe de première, et dans deux options en classe de terminale, chacune appartenant à un groupe d'enseignements optionnels distinct ».

[Tableau des coefficients.](#) »

Quelles incidences et nouvelles prises en compte (notamment au sein du contrôle continu) ? Quels positionnements tenir auprès des élèves, au sein des établissements, au regard de la spécialité et du baccalauréat ? Nous y travaillerons ensemble.

(*) Rappel de la circulaire académique en date du 6 décembre 2018 : « *L'option Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique et théâtre) permettra de déroger à la carte scolaire dès lors que le lycée qui propose l'option en seconde la prolonge par l'enseignement de spécialité en première* ».

Des ajustements qui soulignent indiscutablement une prise en compte des réalités du terrain, dans une pleine prise en compte calendaire et dont vous/nous saurez/saurons tirer profit, tout en soutenant nos exigences et ambitions disciplinaires.

À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du Capes et du Cafep-Capes sont également modifiées. [L'arrêté du 25 janvier 2021](#), publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.

Épreuves d'admissibilité :

- L'épreuve écrite disciplinaire (8hrs – coef 2) : [sujet zéro1](#) – [sujet zéro2](#) .
- L'épreuve écrite disciplinaire appliquée (6hrs – coef 2) : [sujet zéro1](#) – [sujet zéro2](#) .

Epreuves orales d'admission :

- L'épreuve de leçon (préparation : 5hrs + 25 min. présentation + 35 min. entretien – coef 5)
- L'épreuve d'entretien (35min. – coef 3) avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de 15min. débutant par une présentation, d'une durée de 5 min. maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de 20 min., doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) et à faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Voir [l'article 9](#) pour le concours externe spécial.

Pour aller plus loin : [arrêté du 25 janvier 2021](#).

Devenir enseignant, page dédiée aux [concours externe](#) -

Site Eduscol, page dédiée à l'enseignement des [arts plastiques](#).

Twitter [arts plastiques](#).

5/6 SYNERGIE

Le travail mené par l'équipe de formateur(ice)s concourt à la dynamique disciplinaire académique, aux bons résultats obtenus.

En ce sens et sans omettre les autres formatrices (Mesdames Sophie Frey et Adeline Malfon), j'adresse ici une attention particulière auprès de votre collègue Marie-Cécile Miquelis, qui, après tant d'années engagées dans la formation préparatoire au concours de l'agrégation interne, et reconnue par ses pairs en tant d'endroits de notre académie, cède sa place à la relève. Toute ma gratitude donc, au nom des si nombreuses préparations et réussites qu'elle aura permises.

Remerciements également traditionnellement adressés dans cette lettre à l'ensemble de mes collaborateur(ice)s, chargé(e)s de missions, webmestres (site et cartographie), formateur(ice)s, tuteur(ice)s, préparateur(ice)s, correcteur(ice)s, interrogateur(ice)s, conseiller(ère)s pédagogiques arts plastiques 1er degré et coordinateur(ice)s départementaux arts plastiques, dont Mesdames Hazel Boyer, Marion Baritaud et Monsieur Emmanuel Ygouf qui cessent leur mission et que je salue pour le plein engagement, dévouement et travail porté jusqu'ici.

Je tenais enfin à vous annoncer le départ d'une de vos collègues, Madame Elsa Vincent qui vient de quitter notre académie pour celle de Toulouse où elle officiera dès cette rentrée scolaire en qualité d'IA-IPR.

Je perds ainsi regrettamment une chargée de mission-formatrice et professeure de grand qualité, mais y gagne savoureusement une collègue.

Mes remerciements particuliers à Mesdames Christine Scheele, Claire Regnault et Messieurs Benjamin Horrut et Cyril Degert qui rejoignent au pied levé l'équipe des formateur(ice)s : ainsi donc pouvons nous nous honorer d'assurer toutes nos ambitions en matière de formations, dont vous trouverez infra la réorganisation des missions et formations avec les professeur(e)s associé(e)s :

MISSION - FORMATION	Suivi du dossier	Enseignant(e)	Contact mail
Chargées de missions auprès de l'inspecteur et d'inspections auprès des enseignants et établissements	Référente FO@RT : suivi des formations disciplinaires en présentiel, distanciel et sur parcours M@gistère	Murielle LUCK	Murielle.Luck@ac-orleans-tours.fr
	Référente Aide et Remédiation : suivi des nouveaux professeurs et ceux à besoins particuliers	Sophie RASPAIL	Sophie.Raspail@ac-orleans-tours.fr
	Référente Examens/Concours : -coordination préparations aux concours internes -suivi des formations et certains dossiers lycée-bac	Sophie FREY	Sophie-Anne-Gwe.Frey@ac-orleans-tours.fr
Numérique	IAN-Webmestre Site disciplinaire académique	Nathalie HENQUEL	Nathalie.Henquel@ac-orleans-tours.fr
	Cartographie d'implantations académique des mini-galeries et E-LRO	Jean-Baptiste GERMAIN	Jean-Baptiste.Germain@ac-orleans-tours.fr
	Formatrice(eur)s	Nathalie HENQUEL	Nathalie.Henquel@ac-orleans-tours.fr

	et groupe numérique-Arts plastiques	Clément GALY	Clement.Galy@ac-orleans-tours.fr
Formations statutaires	Professeurs stagiaires lauréats de concours	Véronique MOUSSON-VASLIER	Veronique.Mousson-Vaslier@ac-orleans-tours.fr
		Marie-Juliette REBILLAUD	Marie-Francoise.Rebillaud@ac-orleans-tours.fr
		Benjamin HORRUT	benjamin.horrut@ac-orleans-tours.fr
	Professeurs Néo-titulaires	Sophie RASPAIL	sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr
	Professeurs Contractuels	Claire REGNAULT	Claire.Bourgougnon@ac-orleans-tours.fr
Préparations aux concours	Agrégation Interne	Adeline MALFON	Adeline.Malfon@ac-orleans-tours.fr
	<i>Programmes des concours (CAPES/Agrégation) pour la session 2022</i>	Christine SCHEELE	Christine.scheele@ac-orleans-tours.fr
		Cyril DEGERT	Cyril.degert@ac-orleans-tours.fr
	CAPES Interne	Sophie FREY	Sophie-Anne-Gwe.Frey@ac-orleans-tours.fr
		Murielle LUCK	Murielle.Luck@ac-orleans-tours.fr
Coordinateurs départementaux Arts plastiques 2nd degré (Recrutement DAAC)	Cher	Benjamin HORRUT	benjamin.horrut@ac-orleans-tours.fr
	Eure-et-Loir	Appel à candidature	Contactez l'IA-IPR si intéressé(e)
	Indre	Marion DAVY	marion.davy@ac-orleans-tours.fr
	Indre-et-Loire	Emilie SAUVAGE	emilie1.sauvage@ac-orleans-tours.fr
	Loir-et-Cher	Appel à candidature	Contactez l'IA-IPR si intéressé(e)
	Loiret	Renato ERCOLI	renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr
Coordination enseignement privé	Relais ISFEC St Martin de Tours Rencontres départementales et missions de formation	Véronique GILLET	Veronique.Gillet@ac-orleans-tours.fr
		Yohan GUILLEMINOT	Yoann.Guillemot@ac-orleans-tours.fr
Coordinateur CPES-CAAP et formateur	Lycée Alain Fournier de Bourges Espace d'exposition : <i>La Transversale</i>	Emmanuel YGOUF	Emmanuel.Ygouf@ac-orleans-tours.fr

Mes remerciements aux différents partenaires culturels qui, de près ou de loin, s'associent à vos projets et vos actions, en liant avec vous efficacement et intelligemment l'enseignement artistique et l'éducation artistique et culturelle.

Ce dialogue continu tenu avec les artistes et les acteurs de la scène artistique, de ce milieu professionnel et associatif (local), est précieux pour nous. Il offre aux élèves une autre rencontre avec l'art(istique), une coloration différente, dans une transmission non supplée, mais complémentaire à notre enseignement parce qu'échafaudée avec clairvoyance. De là naissent des rencontres aussi.

Pour conclure et en notre nom, j'adresse la bienvenue aux nouveaux entrants dans notre académie, issus des mouvements de mutation, comme des concours où leur réussite est à féliciter ; soulignant au passage un triplement de l'effectif des professeurs stagiaires pour cette rentrée.

6/6 ESPERANCE

Je fais le vœu d'une année, certes riche artistiquement et culturellement, mais surtout qui nous amène ou nous ramène à de la stabilité.

Que le *mouvement* devienne fixe un instant, pour nous permettre de poser les choses sereinement et assurément.

Qu'il nous permette simplement de prendre posément le temps.

Qu'il nous permette de nous retrouver ailleurs que derrière un écran.

Qu'il nous permette de toucher du bout des doigts cette *matière* si vivante et vibrante

qu'est l'être humain,

qu'est l'autre.

Toujours au service de notre discipline et à votre écoute, j'espère que ma mobilisation vous porte et nous emporte dans la même direction : celle de passionnés qui ne doutent nullement des vertus des arts plastiques.

Puissent les élèves en bénéficier - véritablement - à dessein de traverser au mieux cette période si particulière et de s'élever vers un avenir meilleur.

Que votre mission de professeur(e)s d'arts plastiques vous fasse ressentir ce sentiment d'œuvrer en ce sens.

Belle rentrée scolaire et meilleure année à venir.
Très attentivement,

ALAIN MURSCHEL

INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE
REGIONAL D'ARTS PLASTIQUES DE L'ACADÉMIE
D'ORLÉANS - TOURS

